

Image not found or type unknown



appel de fonds illégitime VEFA logements collectifs

Par Ilé, le **29/08/2023** à **11:26**

Bonjour

J'ai acheté un appartement en VEFA, outre malfaçons et retard de 9 mois pour la livraison, le promoteur nous adresse un appels de fonds (avec attestation du Maitre d'oeuvre) pour l'achèvement des cloisons et le hors d'air alors que 4 des appartements ne sont pas équipés de portes d'entrée donnant directement sur l'extérieur. Le constat de l'absence de portes peut être fait de la rue sans avoir à entrer dans le chantier. Le promoteur a reconnu dans un mail que 4 portes avaient été reçues abimées et qu'elles avaient été recommandées, mais sans indiquer de date pour leur installation.

Je pense que je dois contester au minimum l'appel de fonds pour le hors d'air, merci de me conseiller.